



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CDTA49
LE 10/01/2020 à MURS-ERIGNE

70 Route de Nantes-49160 Mûrs-Erigné

<u>Les élus présents ou ...</u>	<u>Angers</u> Fauchoux Yves Président	<u>Mazé</u> Boutreux Michel Président (Lebreton Patrice, Pantais Emilie)	<u>Murs Érigné</u> Jalladeau Alain Président Piton Jean-Pierre Piton V- Président Camenen Marie Hélène arbitre excusée Floch Françoise Arbitre Girard Hélène
<u>Pouancé</u> Greffier Laurent Président	<u>Cholet TAC</u> Brin Guillaume Arbitre Airaud Stéphane Président Poirier Roland Robet Christophe excusé	<u>Beaupréau</u> Ginouves Patrick V-Président Brosseau Yvan Brosseau Isabelle	<u>Le May sur Èvre</u> Devanne Jérôme Président
<u>Chemillé</u> Détoc Olivier Président			
<u>Candé</u> Glémet Eric Président Cerisier Emilie	<u>Écouflant</u> Grall Christian Président Meunier Yvon	<u>Daumeray</u> Dupuis Jean Paul Président excusé	<u>Saumur</u> Bonnicc Jean Yves Président
<u>St Macaire</u> Audrezet Baptiste Président excusé	<u>Montreuil Juigné</u> Lefaux Michael Président	<u>Les archers du Paradis-Le Fuilet</u> Travert Nathalie Présidente excusée	<u>Novant</u> Rohmer Bernard V-Président excusé Vedis Mickael Président excusé

Le quorum étant atteint (57 voix sur 68 possibles), l'Assemblée Général Ordinaire peut valablement délibérer.

I – RAPPORT MORAL DU VICE PRESIDENT

- Le président Patrick Ginouves ouvre la séance en remerciant tous ceux qui ont fait le déplacement et particulièrement la présidente du Comité Régional des Pays de La Loire de Tir à l'Arc : Dominique Saliou. Merci aussi au Club de Mûrs-Erigné d'accueillir cette Assemblée Générale. Patrick présente son rapport moral à l'Assemblée, Cf pièce jointe. Son rapport est approuvé à l'unanimité des présents.
- Dominique Saliou remercie tous les présents ainsi que les présidents de clubs. Elle confirme la baisse des effectifs concernant les jeunes et constate que c'est une tendance que l'on retrouve dans tous les sports.

La FFTA réfléchit à mettre en place des licences « à la carte » pour une durée limitée : 1 trimestre, un mois... afin d'attirer plus de monde. Les clubs auront le choix d'accepter ou non. A suivre....
Les concours FITA jeunes mis en place au sein du Comité Régional ont été abandonnés cette année, faute de bénévoles, alors qu'ils avaient plutôt bien marché la saison dernière

II-RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE

Françoise Floch présente son rapport moral à l'Assemblée. Cf pièce jointe
Son rapport est approuvé à l'unanimité des présents.

III-BILAN SPORTIF

Florent Emeriau avait l'habitude de faire le bilan sportif. Depuis qu'il a démissionné du CDTA, personne n'a repris derrière lui et on a oublié de le faire. Oups....

IV-BILAN FINANCIER – V- BUDGET PREVISIONNEL

La loi sport oblige à faire les élections du comité directeur des fédérations avant le 31 / 12 de l'année olympique, ce qui oblige donc à faire une AG. La FFTA a choisi de faire 2 AG ces années là mais de conserver les comptes sur l'année civile.

La région quant à elle ne fera plus qu'une AG et a décidé que ce serait en novembre avec des comptes sur l'année Sportive. Ce qui implique au Comité Départemental de faire de préférence son AG avant la région (cf statuts) avec des comptes sur l'année sportive.

Donc, 2 choix possibles pour cette année :

- Faire un bilan financier clôturé au 31/12/2019 (sur 12 mois) et un bilan de 8 mois du 1/1/2020 au 31/08/2020
- Faire un bilan financier clôturé au 31/08/2020 (sur 20 mois)

L'assemblée décide d'appliquer la 2^{ème} option : bilan fait sur 20 mois.

Donc le bilan présenté est un bilan intermédiaire et sera prolongé jusqu'au 31/08/2020.

Ce bilan ne peut donc pas être approuvé. Il le sera lors de la prochaine Assemblée Générale.

Cf pièces jointes

VI-ELECTION VERIFICATEUR AUX COMPTES

Emilie Cerisier se propose pour être vérificatrice aux comptes. Elle est réélue à l'unanimité.

VII-POSTES A POURVOIR AU CDTA49 PAR ELECTION

Pas de candidature enregistrée.

VIII- POINT SUR LES DIFFERENTES COMMISSIONS

- Commission communication : Yvon Meunier et Hélène Girard
- Page Facebook : Bilan très positif puisqu'il y a de plus en plus de personnes qui la consultent. Page à alimenter par tout le monde et pas que la commission communication. Avis aux présidents de clubs pour faire de la publicité dans les clubs.... Page FB réactive, notamment lors des différents Championnats. Merci à tous ceux qui l'alimentent !!!!
- Site internet : Régulièrement mis à jour et alimenté. Continuer à le faire vivreet donner des idées, si vous en avez !!!!
- Commission Sportive : Stéphane

- La 2^{ème} manche du double mixte aura lieu le 13/06 à Angers.
Peut-être à l'avenir faudra-t-il envisager un double mixte selon le règlement FFTA ???
- La Coupe jeunes du 22/12/19 à Ecoflant a enregistré 6 équipes classique et une équipe poulie. Trop peu d'équipes mais une super ambiance....à renouveler.
- Le 27/12/19 a eu lieu à Mazé un stage réglage matériel arc classique qui a bien marché. Prévoir pour 2020 un stage réglage matériel arc à poulies.
- Un stage campagne aura lieu à Saumur, date à fixer.
- Le 03/05 aura lieu à Ecoflant le Championnat Départemental Tir en Extérieur.
- Commission matériel : bilan fait par Yvan
- Les chevalets du CDTA49 ont été vendus.
- La nouvelle ciblerie campagne a été rachetée au club de Clisson. L'ancienne ciblerie du CDTA va être remise en état. A l'avenir, peut-être faudra-t-il prévoir la location de la ciblerie campagne ???
- L'achat de nouveaux Chronotirs est en cours, les anciens serviront en dépannage.

IX-POINT SUR LES NOUVEAUX LABELS

- Alain présente un sujet sur les nouveaux labels qui entreront en vigueur le 01/09/2020. Au printemps prochain, il faudra programmer une réunion avec les responsables des clubs et le Comité Régional qui expliquera plus en détails les changements.

X-POINT SUR LA CIBLERIE CAMPAGNE

Cf point VIII, commission matériel

XI-QUESTIONS DIVERSES

- La manche parcours du Challenge Chairmartin aura lieu le samedi 18/04 à Chemillé.
- Le Départemental campagne aura lieu le 27/09 à Candé
- Pour le Championnat Départemental, les BB tirent sur trispots
- Pour la 1^{ère} manche du double mixte le samedi 18/01/20 à Chemillé, il y a 20 équipes inscrites
- La prochaine Assemblée Générale aura lieu le 16/10/2020 à Candé à 20h, pour approuver les comptes. Cette Assemblée Générale sera électorale

Fin de l'Assemblée Générale à 22h40, suivie du pot de l'amitié

Rédigé par Françoise Floch le 30/01/2020

Président CDTA49
Patrick Ginouves

Secrétaire CDTA49
Françoise Floch